

L'orateur envisage M^r. le curé de St. André dans les différentes situations qui ont partagé sa vie ; premierement , dans les fonctions publiques de l'état pastoral : secondement , dans le ministère secret de la direction des ames : troisiemement , dans l'intérieur de sa vie privée & dans lui-même. Le premier point de vue , qui est d'un intérêt plus général & direct pour les pasteurs , donne la plus grande idée de cette fonction si respectable & si chere à quiconque aime sincérement la gloire de la religion & le bien de l'humanité. " Qu'est-ce qu'une paroisse à gouverner ? C'est une multitude composée de toutes les conditions , de tous les esprits , de tous les caracteres , qu'il faut réunir dans les principes d'un même culte & d'une même foi ; c'est la discipline des mœurs qu'il faut maintenir , non-seulement dans l'ordre public , mais dans l'intérieur des familles , mais dans le secret des ames , qui échappe à la surveillance des loix ; c'est un empire qui exclut la contrainte , & qui n'admet que la persuasion : car telle est la loi fondamentale de notre pacifique gouvernement , *providentes*

i. Pet. 5. *non coactè sed spontaneè* ; ce sont des riches dont il faut ménager la délicatesse , & des pauvres dont il faut supporter les murmures ; ce sont des esprits simples & superstitieux qu'il faut éclairer , ou des esprits superbes dont il faut réprimer le faux savoir ; ce sont des caracteres froids & indifférens qu'il faut exciter , ou bien des zélateurs inquiets qu'il faut contenir ; ce sont des ames dégradées qu'il faut retirer du désordre & de l'iniquité ,